

Montastruc la Conseillère, le 20 mai 2019

Le principal

Aux parents des futurs élèves de 6EME

Le principal

ER/LR/2019.361

DOCUMENT A CONSERVER **POUR LA RENTREE**

Affaire suivie par :

Pierre Lavest
Téléphone
05.34.26.54.20
Télécopie
05.34.26.54.21
Courriel
0310021 e@ac-toulouse.fr

Madame, Monsieur,

Le collège Georges BRASSENS aura le plaisir d'accueillir votre enfant à la prochaine rentrée. La classe de 6EME représente pour vous et votre enfant un grand changement, aussi, afin que la transition se fasse le plus progressivement possible, je vous informe ci-dessous de quelques dates, actions et informations utiles.

J'espère que ces précisions vous permettront de bien vous organiser et de mieux appréhender cette étape importante de la scolarité de votre enfant.

Dans l'attente de vous accueillir dans notre établissement, veuillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le principal - Pierre Lavest

REUNION INFORMATION

J'aurai le plaisir de vous accueillir personnellement **le mardi 25 juin 2019** pour vous présenter l'établissement. Cette réunion aura lieu au réfectoire à 17h30.

Pour des raisons de sécurité et de capacité d'accueil, seuls les parents sont attendus, votre enfant étant invité pour la journée d'intégration du mardi 2 juillet (sauf écoles d'Azas et de Gargas qui bénéficieront d'un dispositif particulier le lundi 1^{er} juillet).

INSCRIPTIONS

Vous allez recevoir début juin par l'intermédiaire de votre école, le dossier d'inscription pour votre enfant. Je vous demande de bien vouloir le compléter soigneusement.

Le collège, secrétariat Mme ROUX, récupèrera ce dossier : **le mercredi 5 juin (9h30-12h30)** pour les élèves des écoles de Montastruc, le **jeudi 6 juin (13h00-16h00)** pour les écoles hors Montastruc. En dehors de ces deux plages, des rendez-vous sont possibles le jeudi 6 juin de 16h00 à 17h30 (tél. 05 34 26 54 20).

Nous vous remettons la notification d'affectation officielle au moment de l'inscription.



TRANSPORTS SCOLAIRES

2/4

Tous les élèves scolarisés au collège bénéficient d'un service de transport scolaire géré et organisé par le Conseil départemental de la HAUTE GARONNE (conditions : résider sur le secteur et plus d'un kilomètre du collège). Vous devrez inscrire directement votre enfant au service de transport du Conseil Départemental sur le site à l'adresse suivante :

www.transportsscolaires.haute-garonne.fr (entre le 1^{er} juin et jusqu'au 1^{er} juillet). Pour toutes questions relatives aux circuits (points de montée et descentes des bus) voir avec les mairies.

Les classes, la vie dans l'établissement et l'emploi du temps

Les prévisions pour la prochaine rentrée sont d'environ 190 élèves pour le niveau 6EME (environ 640 élèves au total sur le collège). Il y aura 7 classes de 6EME, et l'une d'entre elles accueillera votre enfant. Les classes seront construites avec l'aide et les conseils des professeurs des écoles qui nous transmettront toutes les informations nécessaires en ce sens. La liste des classes ne sera connue qu'à la rentrée scolaire.

L'emploi du temps s'étendra sur cinq jours (matinée uniquement pour le mercredi –pas de repas ce jour-là), l'amplitude est comprise entre 8h00 et 17h00. Le début de la journée pédagogique est fixé à 8h25. Traditionnellement l'emploi du temps de rentrée est valable les deux premières semaines, et peut faire l'objet d'aménagements à compter de la troisième semaine. Par la suite, vous constaterez de nombreux aménagements en courant d'année qui seront liés à la vie de l'établissement : sorties scolaires, voyages, animations et projets spécifiques, et parfois aussi des formations et absences techniques que nous nous efforçons de réduire autant que possibles.

Vous disposerez dès la rentrée d'un accès personnel à l'ENT (espace numérique de travail) du collège – de très nombreuses informations seront disponibles sur ce site, et en particulier, les résultats de votre enfant, son emploi du temps au jour le jour, et sa situation en termes de vie scolaire (absence, retard, incident...)

La charge pédagogique en 6ème est la suivante :

4h00 d'EPS, 4h30 de français, 4h30 de mathématiques, 3h00 d'Histoire, géographie et éducation morale et civique, 1h30 de technologie, 1h30 de sciences de la vie de la terre, 1H00 de sciences physiques, 1h00 d'arts plastiques, 1h00 d'éducation musicale et 4h00 de langue vivante 1 (anglais). Sur ces horaires de cours, sont intégrés 3h00 d'accompagnement personnalisé, conformément à la réforme des collèges.

Soit un total de 26h00 et une dizaine de professeurs différents !

Repas, pause méridienne

Votre enfant sera très probablement demi-pensionnaire et il déjeunera donc tous les jours sauf le mercredi, la demi-pension est assurée dès 11h30 et jusqu'à 13h30, et les services de la vie scolaire se chargent de son organisation. La facturation sera émise en trois fois (octobre, février et mars) pour un total annuel de 450 euros (données 2018-2019).

En fonction de nos possibilités et de l'emploi du temps de votre enfant, celui-ci pourra participer à des actions péri éducatives sur cette même plage (ateliers ludoéducatifs, culturels, ou sportifs)

Horaires de sortie

Sans reprendre totalement le règlement intérieur que je vous invite à lire en détail avec votre enfant (il sera inclus dans le carnet de correspondance, distribué le jour de la rentrée), je souhaite attirer votre attention sur ce que nous appelons le régime des entrées et sorties pour les demi-pensionnaires, il y a deux cas :

- **Le régime classique dit « C »** : Ce régime implique que l'élève soit présent de 8h30 à 17h00 tous les jours (12h30 le mercredi) quel que soit son emploi du temps

- **Le régime emploi du temps dit « EDT »** : L'élève est présent de la première heure à la dernière heure de cours prévue à l'emploi du temps.



3/4

La possibilité qui est donnée aux élèves de bénéficier d'une sortie anticipée a pour but de leur permettre de regagner leur domicile ; **aucun élève soumis à ce régime ne devra rester aux abords du collège.** Compte tenu de leur autonomie très relative, **je recommande aux parents des élèves de 6EME d'opter pour le choix EDT uniquement dans des cas exceptionnels (résidence à proximité immédiate avec l'assurance que l'enfant est autonome pour rejoindre seul son domicile).**

Pour le cas EDT, les sorties anticipées de l'après-midi se déroulent sur des plages contraintes : de **13h30 à 13h55 – de 14h50 à 15h05 – à 16h00 – en dehors de ces plages votre enfant sera accueilli et pris en charge en salle de permanence pour l'heure entière.**

Je souhaite aussi vous préciser que lorsque votre enfant prend le bus pour se rendre au collège, il doit impérativement rejoindre la cour, ceci même si son cours débute plus tard dans la matinée. Parallèlement, s'il quitte le collège avant 17h00, il n'est pas autorisé à revenir aux abords avant 16h55 pour prendre le bus, la responsabilité de l'établissement étant engagée et étendue aux abords immédiats du collège, et ne disposant d'aucun moyen de surveillance sur cet espace avant 16h55.

Pour toute correspondance relative au régime entrée/sortie des élèves, veuillez utiliser l'adresse mél suivante : **viesco.brassens@ac-toulouse.fr**.

Accueil préparatoire à la rentrée, journée d'intégration

Nous accueillerons tous les élèves de CM2 le **mardi 2 juillet 2019 (sauf les écoles d'Azas et de Gargas qui bénéficieront d'un dispositif particulier le lundi 1^{er} juillet)**, sur toute la journée. Je vous recommande de vous rapprocher de l'école de votre enfant afin de connaître les modalités pratiques de cette journée (transport en particulier), l'accueil se fera à partir 8h30 au collège pour former les groupes à partir de 9h00 : leur enseignant de CM2 sera aussi présent. Les activités débuteront vers 9h30 jusqu'à midi puis repas au self pour tout le monde (faire un chèque de 4,20 euros à l'ordre du collège G. Brassens qui sera préalablement collecté par le professeur des écoles de votre enfant et adressé à l'établissement avant le 14 juin. Merci d'écrire le nom de votre enfant au dos du chèque). Sans entrer dans les détails, les activités prendront la forme d'ateliers destinés à construire les futurs compétences de collégiens (connaître les lieux de l'établissement, savoir faire son sac etc.) Un goûter est prévu vers 16h00 pour un départ à 16h30. En équipement, prévoir une tenue adaptée aux conditions climatiques du jour, et compatible avec une pratique sportive, dans le cartable, prévoir une trousse avec de quoi écrire, une règle, un cahier de brouillon (celui de l'école peut faire l'affaire).

Pour ce jour-là, pour les enfants qui ont un PAI, pensez à apporter le protocole au collège (comme pour les autres sorties scolaires), et le cas échéant le traitement médical associé.

La rentrée scolaire

La rentrée de votre enfant se fera le **lundi 2 septembre 2019**, à 08h30 pour une journée complète jusqu'à 17h00. Accueil possible dès 08h10. Ce jour-là seuls les élèves de 6^{ème} et 5^{ème} seront présents, la prise en charge sera assurée à la fois par les services de vie scolaire qui fera l'appel par classe, et le professeur principal. Seront distribués les carnets de correspondance et les différents codes d'accès (ENT et réseau pédagogique). L'emploi du temps sera distribué et le règlement intérieur sera explicité ; une découverte de l'établissement sera prévue.

Les transports scolaires fonctionneront normalement. Prévoir un cartable allégé (une trousse, un agenda ou cahier de textes, quelques feuilles simples et cahier de brouillon peuvent suffire). Le lendemain, mardi 3



septembre, ce sera le tour des autres niveaux 4^{ème} et 3^{ème}, et votre enfant ne reprendra les cours selon son emploi du temps que **le mercredi 4 septembre**.

4/4

Autres informations

Circulation - le parking à l'entrée du collège ne se prête pas à un dépôt minute : potentiellement, vous êtes environ 1 200 pères ou mères à pouvoir déposer votre enfant. De fait celui-ci est exclusivement réservé au ramassage scolaire ainsi qu'au stationnement des personnels du collège, en particulier pendant les créneaux horaires suivants 8h-8h35 et 16h15-17h15. Aussi, je vous demanderais de ne pas vous engager sur ce rond-point durant ces créneaux afin de garantir la sécurité de vos enfants.

Pour la bonne circulation des véhicules, je vous demanderais également de ne pas utiliser les trottoirs et l'espace de retournement situé devant la grille principale, comme zone de stationnement.

Je vous rappelle, en outre, que, dans le cadre du plan vigipirate, le stationnement devant les établissements scolaires est interdit.

La rue Folini (qui longe les terrains de tennis) vous permet de déposer le matin et d'attendre le soir votre enfant en toute sécurité. Le cheminement par le plateau sportif lui permet de rejoindre rapidement le collège et est surveillé (ouverture du portail à côté du terrain de tennis et côté collège de 8h à 8h30 et de 17h00 à 17h15). En dehors de ces plages-là il ne me paraît pas insurmontable d'attendre ou de déposer votre enfant à cette même rue Folini le contour par le trottoir récemment élargi demandant à peine 100 mètres supplémentaires. Il en va de votre bien être et surtout de la sécurité de votre enfant.

Réunions de rentrée – Je ne serai pas en mesure d'accueillir massivement tous les parents à la rentrée, mais je consacrerai ce jour le temps nécessaire à une rencontre avec vos représentants (FCPE et LVA), afin de leur transmettre les informations techniques de rentrée et relever les demandes qui auraient pu leur être transmises, je vous recommande de vous rapprocher de ces deux associations pour obtenir d'éventuelles informations complémentaires (voir ENT pour les coordonnées)

Par contre, vous serez invités à une réunion pédagogique la première ou la deuxième semaine afin de rencontrer l'équipe pédagogique qui vous présentera ses attentes et ses recommandations pour que votre enfant réussisse au mieux son année de 6^{ème}.

Liste des fournitures – elle sera publiée sur l'ENT à l'adresse suivante : <http://georges-brassens.college.haute-garonne.fr>

Il se peut que certaines disciplines préfèrent attendre la rentrée pour préciser celle-ci.